



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 07 Décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 novembre 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	7	27	27	1

Pour	Contre	Abstention
26	1	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIAU Vincent, GRANDAUD Gilbert, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Isabel, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : GORGE Christine

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à THEYS Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre à PAQUET Laurent, COLIN Juliana à SIMON Philippe, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, MALET Patrick à MUZETTE Thierry,

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, GASCHET Gérald, GORA Richard, MALET Patrick,

Membres absents : ANOMAN Matthieu, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, SUDRON Frédéric,

Secrétaire de séance : DUMONT ST PRIEST Hubert

19h21 Madame GORGE a quitté l'assemblée.

#### ENVIRONNEMENT

Délibération n°111-2023 : Engagement de la démarche de candidature et de demande de subventions 2024 concernant le soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets au titre du Fond Vert

M. BIDAUD rappelle les obligations de la collectivité en matière de tri à la source des biodéchets. S'agissant de la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020, celle-ci prévoit **l'obligation du tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024**. C'est à la collectivité disposant de la compétence « collecte des déchets », sur un territoire qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri à la source des biodéchets pour les citoyens, en lien étroit avec les maires des communes concernées.

Dans le cadre de l'Axe 1 Fond Vert au titre du soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets, la Communauté de communes des Portes de Vassivière souhaite candidater aux actions portant sur ;

- **L'aide aux changements de comportements (accompagnement, formation, sensibilisation) associée à des investissements de gestion de proximité ;**

Pour ce faire, elle prévoit de déployer un projet autour d'une stratégie élargie de :

- de communication (supports papiers, covering camion des ordures ménagères de la Communauté de communes)
- de valorisation interne des déchets des services de la Communautés de communes ;
- de formations auprès des agents techniques (guide composteurs, gestion différenciée) et auprès des habitants (cuisine anti-gaspillage, sensibilisation à la valorisation des biodéchets) et en collaboration avec les parties prenantes (SYDED, Monde Allant Vers)

**Le budget prévisionnel est estimé à 14 000, 00€,**

**Subventionnable comme suit à 50% :**

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Financements		
Communication et animations	6 000€	Fond Vert	50%	7 000€
Gestion de proximité : composteurs collectifs	8 000€	Autofinancement	50%	7 000€
<b>Montant HT</b>	<b>14 000€</b>	<b>Total HT</b>	<b>100%</b>	<b>14 000€</b>

A la majorité, avec une voix contre, les élus communautaires décident, après en avoir délibéré, de :

- **APPROUVER** le projet en matière de stratégie de sensibilisation aux tris des biodéchets ;
- **VALIDER** les plans de financement détaillés ci-dessus ;
- **DIRE** que les crédits seront prévus au budget primitif 2024 ;
- **AUTORISER** La Présidente à solliciter les demandes de subvention auprès des différents partenaires suivant le plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISER** La Présidente à lancer les procédures de consultation.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme,  
A Eymoutiers le 11 décembre 2023

La Présidente  
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Massivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

La Présidente,  
**Mélanie PLAZANET**

Acte rendu exécutoire le :

**12 DEC. 2023**

Publié le :

**12 DEC. 2023**

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20231207-DEL-111-2023-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023